

FICHE DE POSTE

Année 2020/2021

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	
	INTITULE DU POSTE	Coordonnateur REP et REP+ (postes à 50%)
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire (inspecteur du premier degré et chef d'établissement). Réseau REP Maximilien de ROBESPIERRE (commune de Port Saint Louis du Rhône) et IEN ARLES
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.
	MISSIONS	Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1^{er} et 2nd degrés). - Accompagner les équipes d'école et de collège. - Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau. - Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux. Missions spécifiques REP + : Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation/concertation REP+.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles. - Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire. - Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville. - Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.
	NOMINATION	La nomination est à titre provisoire. Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. Le choix se fera sur la base du profil recherché.
	REGIME	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré. Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1 ^{er} degré. Le poste ouvre droit à la perception d'une NBI de 30 points.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Le candidat retournera la fiche de candidature ci-après, sous couvert de l'IEN dont il dépend, par courriel, avant le 19 juin 2020 Il accompagnera cette fiche de : – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation),
	CONTACT	Cellule des politiques éducatives ce-cellulepoled@ac-aix-marseille.fr

**FICHE DE CANDIDATURE
COORDONNATEUR DE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE
50%**

Nom :

Prénom :

Affectation actuelle :

Circonscription :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mail :

CAFIPEMF : oui non

Années d'expérience en éducation prioritaire :

Je déclare être candidat(e) au poste de Coordonnateur de réseau d'Éducation Prioritaire.

Date

Signature

Avis, date, signature et cachet de l'inspecteur (trice) de la circonscription de rattachement :